



Procès-verbal du Conseil d'établissement Séance du mercredi 28 mars 2018

La séance est ouverte à 17 h 50.

Les professeurs sont nommés secrétaires de séance.

Le conseil d'établissement compte 18 membres votants.

Pour cette séance **16 votants**.

2 membres excusés : Mme Proucelle, COCAC et M.Begnis, Directeur du Primaire

3 invités

- Mme Piovanelli, coordonnatrice au Pôle Vie de l'élève
- Mme Kamblé, présidente du CA
- M.Romero, représentant Mme Watkins, conseillère consulaire
-

19 personnes sont présentes.

ORDRE DU JOUR

▪ Adoption de l'ordre du jour

Mme Garrec indique qu'elle a reçu une question diverse émanant des professeurs seulement.

Vote : unanimité.

▪ Approbation du PV de la séance du 22 juin 2017

Vote : unanimité.

1. Pédagogie, vie scolaire, fonctionnement

- Activités phares au Lycée – réussites des élèves (bilan à date)

- Ambassadeurs en Herbe : une élève du Lycée, Anne-Sarah Tremblay Lessard, partira à Paris début mai avec l'équipe de la zone Amérique du Nord. Elle sera porte-parole et restituera ce qui se dit dans les débats dans la langue anglaise.
- Olympiades de Physique-Chimie : Jérémie Collette, élève de Terminale Scientifique, ira la semaine prochaine à Paris car il est arrivé 1^{er} sur la zone monde.
- MATH-en-JEANS : 22 élèves sont allés participer à la 3^{ème} édition Amérique du Nord à Chicago.

- Prix de l'Histoire du Canada : 6 élèves du Lycée ont été récompensés et ont reçu une prime de 1000\$/élève ou à se partager dans un même groupe.
- 1^{er} tournoi de Hockey sur glace des établissements de la zone Amérique du Nord : le Directeur PVE dresse un bilan positif de l'événement qui a compté 100 joueurs. L'espoir de l'ouvrir à d'autres établissements l'année prochaine est mentionné. La communication et l'organisation sont lancées pour l'année prochaine à l'échelle mondiale. Mme Garrec remercie le Directeur PVE et tous ceux qui se sont impliqués. Ce fut un événement fédérateur pour toute la communauté des élèves et pour les parents, l'APELC. Des remerciements spéciaux sont faits aux parents qui ont accueilli des élèves chez eux pour les héberger. Un axe d'amélioration est lancé : il faudra mieux encadrer les jeunes qui ont arbitré.

- Nouveaux dispositifs : AGORA – FOLIOS

Deux nouveaux outils sont présentés par Mme Gaussoit. Ils seront déployés dans l'établissement l'année prochaine.

AGORA : Plateforme collaborative déployée progressivement dans le monde, très ergonomique et qui permet l'échange des élèves partageant un même socle de valeurs. Le partage se fait notamment sur l'orientation. Grand succès auprès des Lycéens et actuellement plateforme très dynamique là où elle a été déployée. L'outil sera présenté aux Terminales prochainement et ça remontera progressivement aux 3^e. Plateforme qui permet aux jeunes anciens de garder contact entre eux et de garder contact avec nos actuels lycéens. Outil pour faire le lien, ce lien étant difficile une fois que les élèves partent. Véritable réseau professionnel. Des anciens ont déjà été sollicités pour nourrir la plateforme et collaborer aux échanges.

FOLIOS : Espace collaboratif, de partage qui se garde d'une année à une autre / Portfolio numérique pour garder la trace des productions des élèves. Outil qui permet à tous les élèves de la 6^e à la Terminale de matérialiser concrètement et de garder la trace des 4 parcours éducatifs (avenir, citoyen, PEAC, santé). Le problème qu'on avait, était de conserver, garder des traces de tout ce que font nos élèves. Cela permettra à l'élève de conserver ce qu'il fait où qu'il soit dans le monde.. Certains enseignants de 6^e vont tester durant le Festival des Épichronies cet outil et préparer une rétroaction pour la journée pédagogique. Espace de stockage et d'apprentissage (construire son CV,...)

FOLIOS est une obligation institutionnelle de l'AEFE.

Question des parents : Y aura-t-il une information pour les parents ? Mme Gaussoit assure que c'est prévu mais signale que le préalable est de former les enseignants. Les parents auront un code accès comme pour Pronote.

Question des enseignants du primaire : Est-ce que ça va être déployé au primaire ? Mme Gaussoit répond que pour l'instant cela va l'être au secondaire seulement mais l'AEFE le développera certainement à l'avenir au primaire.

- Règlement intérieur : point d'étape et proposition de dispositions sur l'utilisation des téléphones portables

Mme Garrec rappelle que la question des écouteurs, des enceintes, des téléphones, des Ipads est toujours problématique même avec notre latitude actuelle. Elle rappelle que le ministre a demandé 0 téléphone portable dans les écoles en France à la rentrée 2018.

Il faut donc penser à des propositions pour le prochain CE en juin. Un comité incluant professeurs, parents, élèves sera formé avant la fin de l'année scolaire.

Le directeur PVE signale qu'on va vers interdire l'ipad en dehors des cours et interdire le portable au collège.

Nicolas Hardy propose de suivre ce qui se fait ailleurs au Canada. La question des procès en cours pour confiscation du matériel par les membres du personnel scolaire est évoquée.

Mme Gaussot précise que malgré la règle, des gens « font l'autruche » actuellement pour faire appliquer notre règlement et que la direction et la vie scolaire ne doivent pas être les seuls à faire suivre la règle. Tous les collègues doivent le faire.

Mme Gaussot précise qu'il faudra aussi réfléchir aux devoirs de rattrapage et à la difficile logistique que ça demande.

Les élèves regrettent la tenue du bac blanc juste avant les vacances d'hiver pour ceux qui partent plus tôt en vacances. Mme Cathelineau propose de mettre dans le calendrier dès l'adoption du calendrier, les dates de bac et de brevet blancs. Les élèves notent la responsabilité des parents et des élèves absents. Les membres du CE s'accordent sur le fait que demander ensuite l'organisation de rattrapages est déplacée et compliquée.

Mme Gaussot intervient pour souligner l'effort financier de l'établissement le lundi pour faire les entraînements des Terminales. Il faudrait préciser dans le règlement le caractère obligatoire des devoirs. Certains élèves en effet choisissent de ne pas venir par calcul pour ne pas avoir une baisse de la moyenne en vue de l'entrée à l'université. Pour l'instant, un rattrapage est offert et c'est 0 si l'élève ne se présente pas. Aucun élève cette année ne s'est pas présenté au rattrapage.

- Campagne manuels et fournitures scolaires pour la rentrée 2018

Mme Garrec souligne la satisfaction du service fourni par la librairie Cufay. Elle insiste sur la règle qui doit prévaloir pour les exigences des enseignants en matière de fournitures et matériel scolaires: tout ce qui n'est pas spécifiquement français doit s'acheter au Canada. Les professeurs seront sollicités pour un « toilettage » des listes d'achat pour des raisons évidentes d'économie. La fin de la campagne avec les listes à jour par les enseignants est le 1^{er} juin. La date butoir pour les parents sera certainement le 9 juillet pour les commandes sur le site dédié afin de laisser au container le temps nécessaire pour arriver au Canada.

Un rappel est fait : la librairie du Centre a fermé.

- Organisation de la fin d'année scolaire 2017-2018

Les élèves de Terminales seront libérés de cours le mercredi 16 mai 2018 après la classe, le bac commençant le 22 mai 2018.

Les élèves de Première finiront le vendredi 25 mai 2018 après la classe.

Les élèves de 3^e finiront le vendredi 1^{er} juin 2018 après la classe.

La direction va réfléchir à la possibilité d'offrir aux 3^e, après les épreuves du DNB, des activités au Lycée, de type bénévolat, découverte professionnelle (aide en maternelle ou à l'administration par exemple).

DNB : le mardi 5 et mercredi 6 juin pour les épreuves écrites et le lundi 4 juin 2018 pour l'épreuve orale

- Calendrier scolaire pour l'année 2018-2019 : proposition (pour vote)

Mme Garrec souligne qu'une des règles imposées par l'AEFE est le fait que 174 jours doivent être travaillés dans l'année.

Mme Garrec explique pour quelle raison une seule proposition a été faite par la direction cette année pour le calendrier 2018/2019 : « Nous avons fait le choix de proposer la base qui nous paraissait la plus pertinente pour les élèves. Nous sommes dans un pays avec un hiver très long et rigoureux qui cause un taux important d'absentéisme chez les élèves mais aussi les enseignants et personnels non enseignants. Ça part donc d'un constat pour expliquer la pertinence d'une coupure de 2 semaines de coupure en hiver. C'est le calendrier le plus équilibré pour les enfants. L'argument des Terminales qui auraient besoin de 2 semaines de révision au Printemps ne tient pas : on ne prépare pas le bac juste avant. Aussi, un seul niveau ne peut pas conditionner le rythme scolaire de tout un établissement. A partir de mai, les enfants peuvent jouer dehors, ce qui leur permet de se ressourcer davantage alors que l'hiver ils sont enfermés. »

Les membres représentants des élèves ont fait un sondage sur 2 options (2 semaines de congés en février ou 2 semaines en avril) : ils disent avoir eu 191 réponses sur tout le secondaire avec 80,1 % des résultats pour 2 semaines au Printemps.

M.Hardy partage son expérience à Stanislas où il y a 2 semaines en hiver et selon lui, 1 semaine ou 2 en hiver ne change rien si les élèves restent enfermés.

Mme Barocca- Paccard ajoute une remarque : le rythme journalier est plus reposant en vacances même s'ils restent enfermés.

Mme Garrec précise qu'au Camp Sonart, il y a eu peu d'inscrits (35) en février et qu'une discussion avec les intervenants du camp a fait ressortir le fait que les élèves veulent se reposer, des activités calmes, ...

Le directeur PVE intervient en affirmant que le constat de la vie scolaire est bien que le mois de février est le pic des absences. Beaucoup de crises de nerf chez les enfants fatigués sont notées durant ce temps-là. Parmi les causes : la lumière artificielle, les journées courtes, le froid extrême empêchant d'aller dehors, ...

Mme Gaussoit ajoute qu'il y a des jours de congés en mai qui permettent d'alléger cette longue période pour ceux qui trouvent que 2 semaines en février font une dernière période du calendrier scolaire trop longue.

Selon les élèves représentants, cela ne change rien car même sur le calendrier proposé il n'y a pas de période de repos entre le 7 janvier et le 22 février donc ça ne va pas changer le taux d'absentéisme vu que c'est la même période que cette année.

Mme Garrec réagit en affirmant que c'est une question d'équilibre et d'avoir la période de repos suffisante en hiver.

Les parents représentants n'ont pas eu le temps de consulter les parents des élèves.

La représentante de l'APELC préfère avril pour des raisons personnelles mais voit le bien pour l'enfant et apprécie les arguments au niveau des enfants.

Une discussion a eu lieu au sujet des raisons pour lesquelles 2 semaines en hiver et 2 semaines au printemps sont impossibles : dans la zone Amérique du Nord, les examens ont lieu très tôt, 1 mois avant la France. Les classes à examen doivent bénéficier d'un nombre de semaines d'enseignement suffisant dans l'année.

Le vote se fait donc sur la version de la direction comme base que Mme Garrec ouvre à l'aménagement ensuite. **Deux semaines de congé en Hiver et une semaine au Printemps :**

Votants : 16 Pour : 8 Contre : 7 Abstention : 1

Le calendrier avec deux semaines de congés en hiver et une seule semaine au Printemps est adopté.

Les propositions restent alors ouvertes pour un ajustement au Printemps : les enseignants proposent un décalage du 29 avril au 3 mai pour la semaine de congés afin d'avoir 4 jours à Pâques de plus au lieu de les inclure dans les vacances. Ainsi on reprendrait pour 4 jours, puis on aurait 1 semaine de vacances. Ce serait plus équilibré aussi au niveau global du calendrier avec 7 semaines et 7 semaines pour les 2 dernières périodes. Par contre, il faudrait finir le lundi 24 juin 2019 et non le vendredi 21 juin 2019. Mais de cette façon ça fait 9 jours de congés pour les enfants durant le printemps. Les enseignants du primaire comme du secondaire sont enthousiasmés par cette nouvelle version.

Second vote sur la proposition 1 telle que présentée par la direction. Si le vote CONTRE l'emporte, la nouvelle version avec le congé de Pâques sorti des vacances du printemps sera soumis au vote.

Votants : 16 Pour : 8 Contre : 8 Abstention : 0

La voix du chef d'établissement étant prépondérante en cas d'égalité, la proposition 2 avec le décalage d'une semaine des congés de Pâques n'est pas soumise au vote.

Les parents demandent plus de temps de réflexion pour tenir les discussions nécessaires la prochaine fois.

2. Rentrée 2018

- Bilan de la Journée Portes Ouvertes du 10 février 2018

Le bilan est meilleur que l'année dernière. 33 familles sont venues découvrir notre établissement.

7 familles pour la PS, 6 pour la MS, 5 pour la GS, soient 18 familles pour la maternelle. 10 familles pour l'élémentaire et 5 familles pour le secondaire

Des suggestions sont évoquées pour l'année prochaine, comme proposer cette journée au mois de novembre afin de s'aligner sur d'autres établissements du secondaire. En Ontario, les inscriptions pour les plus jeunes ont lieu en janvier. Il faudrait donc avancer la date pour notre établissement. Un document avec des pistes de réflexion a également été produit au niveau du primaire.

- Effectifs à date, projections, structures prévisionnelles, conséquences

A la date du conseil, 429 élèves sont inscrits pour l'année prochaine, avec un taux de 47% pour les réinscriptions.

35 départs sont confirmés et 32 nouveaux dossiers ont été finalisés.

Face à ces effectifs, les inquiétudes sont fortes pour l'année prochaine. En effet, au regard des effectifs actuels, Mme Garrec constate qu'il y a de grandes chances qu'on ne soit même pas au seuil des 965 élèves atteint en septembre 2017, seuil pourtant déjà considéré comme trop faible.

Ces effectifs en baisse auront des conséquences : deux classes pourraient être supprimées en maternelle avec la structure suivante : 1 PS, 2 MS et 2 GS. Cette diminution se répercuterait évidemment dans les niveaux supérieurs les années suivantes (2 GS permettant de constituer seulement 2 CP l'année d'après, etc.).

Les réductions d'effectif entraîneront forcément des fermetures de postes et/ou des réductions de charge horaire. Pour le Primaire, la suppression de postes sera heureusement absorbée pour cette rentrée par des départs de collègues.

Le fait d'avoir moins d'élèves génère également des augmentations de frais de scolarité, ce qui est aussi susceptible de nous faire perdre aussi des élèves. C'est un cercle vicieux préoccupant qui inquiète le conseil d'administration et la direction.

- **Nouveautés pédagogiques rentrée 2018 : réforme en classe de Seconde**

La réforme du Bac est la suivante : suppression des filières, installation d'un parcours avec des majeures et des mineures (scientifique, lettres, langues) pour que les élèves se construisent leur propre parcours.

Le nouveau Bac sera pour 2021, ce qui veut dire que ce sont les élèves qui rentrent en Seconde en septembre qui constitueront la première promotion.

Il n'y aura pas de changement de programme tout de suite mais dans un an pour les Premières et les Terminales.

- **Programme de mobilité internationale ADN**

Le Lycée a mis en place cette année un échange avec le lycée Molière de Madrid : 18 élèves du Lycée français de Madrid ont été accueillis en classe de Troisième et de Seconde. Nos élèves, en contrepartie, ont passé plusieurs mois en Espagne.

En parallèle, deux élèves du Lycée de Rome sont également venus passer 2 mois ici au Canada.

Le Lycée souhaite poursuivre cette dynamique et s'appuyer désormais sur le programme ADN (Alexandra David-Neel). ADN est un dispositif de l'AEFE, destiné aux élèves de Seconde des lycées français du monde qui leur donne la possibilité de changer d'établissement et de découvrir un nouveau pays pendant un trimestre.

Le principe du programme est un échange avec l'étranger (sur la base d'une durée réciproque). L'échange peut se faire de manière simultanée pendant que l'autre élève est lui aussi accueilli dans l'autre famille, ou alors de manière décalée, ce qui semble plus profitable en terme d'échanges.

ADN donne la possibilité aux élèves de chercher un binôme pour un échange via la plateforme AGORA. Ceci permet d'impliquer davantage les élèves demandeurs de mobilité, puisqu'ils cherchent eux-mêmes les informations et s'organisent.

Les candidatures ne sont pas a priori limitées même si un comité se réunira pour s'assurer que les candidats sont capables de suivre un autre cursus à l'étranger et de pallier un éventuel décalage entre les programmes.

Mme Garrec souligne que le groupe de 18 élèves accueillis au lycée a été un peu compliqué à gérer et qu'un plus petit groupe d'élèves permettrait une meilleure intégration.

- **Voyages pédagogiques de début d'année pour les Terminales, dès septembre**

Les destinations sont choisies en suivant les intérêts liés aux filières.

Un parent d'élève rappelle que le voyage avec rafting avait été très apprécié. Mme Garrec répond qu'il s'agissait d'une sortie d'une journée ponctuelle et que l'objectif, très intéressant, était différent. Rien n'empêche d'organiser une journée de ce type l'an prochain.

Elle ajoute que les « sorties de rentrée » sont très profitables car fédératrices.

Mme Gaussot annonce qu'un projet de voyage à New-York et au Canada sont prévus pour les élèves de terminale. Le coût sera à la charge des familles.

Pour info, il faut compter 1000 dollars par famille pour un voyage d'une semaine.

Vote de principe pour le voyage en début d'année (les éléments précis seront communiqués lors du prochain CE) : **unanimité**

2- Gestion, ressources humaines et financier

- Frais de scolarité 2018-2019

M.Salama présente les éléments financiers.

Le fonds de roulement est négatif. A la baisse des effectifs (recettes en moins), se sont ajoutées des dépenses importantes liées à au programme d'équité salariale achevé cette rentrée. Les coûts de la masse salariale augmentent aussi, liées aux dispositions des conventions collectives.

Le contexte AEFÉ : la participation de l'établissement au fonctionnement de l'AEFE passe de 6% à 7,5%.

Le taux de reversement à l'AEFE des rémunérations des personnels résidents augmentent.

L'agence prévoit la suppression de 500 postes sur 3 ans dans le monde.

On voudrait éviter le cercle vicieux de l'augmentation des frais de scolarité.

La levée de fonds "pour un air pur" n'a récolté que 125 000 sur les 250 000 nécessaires.

Remarque des élèves : il n'y a pas vraiment de réseau des anciens élèves qui font des dons à leur ancien Lycée. Pourtant on compte 5000 anciens élèves un peu partout dans le monde.

- Nouveau Proviseur à la rentrée

Monsieur Philippe COURJAULT, actuellement en poste en Australie remplacera Mme Garrec l'année prochaine. Il sera présent au Lycée du 16 au 20 avril.

- Recrutement des personnels enseignants résidents rentrée 2018 (bilan de la campagne)

Tous les postes sont pourvus. On attend les accords de détachements des départements ou académies d'origine en France.

- Voyages et sorties pédagogiques avec coût pour les familles

Ø sortie des 5èmes en juin (pour vote);

Un camp de sauvetage est organisé à Mont Tremblant en juin pour les élèves de 5°. Ils pratiqueront du sauvetage avec des moniteurs certifiés dans cette activité durant 3 jours.

Une somme maximum de 220 \$ sera demandée aux familles, comprenant le transport, la nourriture, les activités et l'encadrement. **Vote à l'unanimité.**

Ø tournois sportifs (vote pour régularisation)

Les élèves de collège et de Lycée ont la possibilité de participer à des compétitions sportives.

Les frais d'inscriptions peuvent varier selon la durée du tournoi et le nombre de participants.

Ils sont au maximum de 100 dollars. Ce montant maximal est **voté à l'unanimité.**

3- Questions diverses

Face à la multiplication des PAP au collège, serait-il possible d'imposer comme condition à la mise en place du PAP, le suivi par un spécialiste ? Mme Gausot répond à la question après avoir fait des recherches. En effet, trop de PAP en dysorthographe, en dyslexie,...ne sont pas accompagnés par le suivi nécessaire en dehors de l'école et les aménagements par les professeurs ne sont pas suffisants pour permettre une réelle prise en main des troubles d'apprentissage. Mais le suivi par un spécialiste ne peut pas être demandé comme condition à part au moment de la mise en place du PAP.

La séance est close à 20 h 55.

Les enseignants du Secondaire
Secrétaires de séance

Le Proviseur,
Pascale Garrec